

CONSULTATIONS DE PEDIATRIE A L'HOPITAL JOSEPH DUCUING PENDANT LA PHASE 3 DE L'EPIDEMIE A COVID-19

Si vous ne disposez pas d'un médecin traitant ou d'une sagefemme, contactez-nous au 05.61.77.34.34 (de 8h30 à 18h du lundi au vendredi) ou par mail : pediatredegarde@hjd.asso.fr
En cas d'urgence vitale faites 15

1) MESURES DE CONFINEMENT POUR PROTEGER VOTRE FAMILLE ET LES AUTRES

- Se laver les mains régulièrement à l'eau et au savon (au moins 20 secondes) ou utiliser un gel hydroalcoolique
- Ne pas rendre visite aux personnes âgées ou souffrant de maladies chroniques
- Eviter de serrer les mains ou les embrassades
- Tousser ou éternuer à l'intérieur de son coude
- Utiliser des mouchoirs en papier pour se moucher et les jeter dans une poubelle fermée

2) GARDE DES ENFANTS

Pour les familles qui n'ont pas de solution de garde pour leurs enfants, il existe des dispositions spécifiques. Contactez votre employeur. Ce n'est pas le médecin qui délivre un arrêt de travail.

Ne faites pas garder vos enfants par les grands-parents qui sont considérés comme une population à risque.

3) ORGANISATION DES CONSULTATIONS

Ne venez pas à l'hôpital sans contact téléphonique préalable.

Imprimez votre laissez passer sur le site du gouvernement si vous êtes convoqués en consultation

- **Les consultations non urgentes des enfants de plus de 2 ans sont suspendues.**
- Les consultations des jeunes nourrissons sont maintenues pour assurer le suivi des nouveau-nés et les schémas vaccinaux : entre J15 et 1 mois (**téléconsultation** possible), 2 mois, 4 mois, 5 mois, 11 mois, 12 mois et 18 mois.
- Les consultations urgentes seront régulées par téléphone et selon le motif d'appel, une **téléconsultation** pourra être proposée.

Soyez ponctuels lors des consultations pour ne pas côtoyer d'autres patients dans la salle d'attente.

Un seul parent accompagnant et pas d'autre enfant accompagnant lors de la consultation.

Votre médecin portera un masque pendant la consultation et le matériel est nettoyé entre chaque patient. Gardez votre enfant sur les genoux et évitez qu'il touche le mobilier. Lavez-vous les mains ou frictionnez-les avec le gel hydroalcoolique à votre arrivée au cabinet.

4) SI VOTRE ENFANT EST FEBRILE ET POTENTIELLEMENT ATTEINT DU COVID 19

Ne venez pas à l'hôpital sans contact téléphonique préalable.

Des mesures de confinement et des conseils vous seront donnés par téléphone.

Le pédiatre évaluera l'état de santé de votre enfant et vous donnera la conduite à tenir :

- Etat grave : vous serez dirigés vers le 15 et un centre hospitalier COVID 19
- Etat stable : vous serez confinés à votre domicile et un suivi téléphonique sera mis en place.

N'arrêtez pas le traitement de fond de votre enfant sans avis médical.

Ne donnez pas d'anti-inflammatoires type ADVILMED® à votre enfant fébrile. Le traitement est le PARACETAMOL.

5) TENEZ VOUS INFORMES PAR LES SITES OFFICIELS DE SANTE PUBLIQUE FRANCE OU DU GOUVERNEMENT

L'équipe de pédiatrie de l'Hôpital Joseph Ducuing